



Semaine de formation du comite 94

SOIREE DU MARDI 1^{ER} DECEMBRE 2009 :

VIE ASSOCIATIVE ET RESPONSABILISATION DES ADHERENTS

Sommaire :

Les difficultés rencontrées dans les associations.
Les conditions préalables à la responsabilisation.
Les moyens employés pour responsabiliser les adhérents.
Les précautions à prendre.
Synthèse.
Définitions.
Tour de table et présentation des intervenants.
Sources d'informations.

Les propositions qui sont faites s'appuient sur l'expérience des clubs qui sont venus témoigner. La soirée représente d'abord un échange d'expériences réussies en matière de responsabilisation des adhérents. Le lecteur pourra retrouver la liste des clubs témoins en fin de document.

LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LES ASSOCIATIONS :

- Certains pratiquants sont des consommateurs, ne viennent que pour pratiquer individuellement (société individualiste)
- La mobilité sociale provoque chaque année une perte de bénévoles. Il en résulte une certaine difficulté pour garantir de la continuité dans les responsables.
- L'encadrement des jeunes et des adolescents peut représenter une difficulté particulière, surtout quand on est seul à encadrer le groupe, car cela suppose une certaine régularité et de la disponibilité.
- Ne pas trop en demander aux bénévoles. Cela peut causer des effets de lassitude, de la fatigue. Plutôt miser sur le nombre de bénévoles et la constitution d'équipes d'animation.
- L'intégration des nouveaux dans l'association qui se comportent parfois comme des consommateurs et qui ne savent pas trop où ils mettent les pieds.

LES CONDITIONS PREALABLES A LA RESPONSABILISATION :

- Le club doit permettre une certaine ouverture dans les formes d'activité proposées et doit répondre aux besoins des individus. Les activités proposées ne doivent pas exclure pour une raison financière ou une raison de niveau sportif.
- La nature de la pratique peut faciliter la responsabilisation. Sa dimension écologique (voile plongée, escalade) peut être un facteur déterminant. Mais il convient surtout d'adapter les formes de sollicitation et de responsabilisation en partant des caractéristiques propres de chaque activité (activité de plein nature nécessitant encadrement ou non, sports collectifs, activité enfant et parents etc....)
- Former en nombre de nouveaux responsables pour garantir la pérennité de l'expérience et des valeurs propres à l'association.
- Accepter de reconstruire tous les ans une équipe d'animation et remettre régulièrement à plat le projet de l'association.

LES MOYENS EMPLOYES POUR RESPONSABILISER LES ADHERENTS :

Dans le club « la Viola », il faut que tous les pratiquants soit responsable de l'équipe au même titre que le responsable « officiel ». Tous les joueurs ont le droit de s'exprimer sur l'équipe, la tactique...Chacun peut et doit s'exprimer ses envies, besoins. Le responsable met alors les joueurs devant leurs responsabilités, à eux d'être porteurs d'initiative.

Pour le club de la balle jaune, il y a des passages obligés à créer pour que les pratiquants se prennent en charge. Il ne faut pas avoir peur de donner des petits rôles au départ à certaines personnes (buvette...).

La section plongée met en place deux structures dirigeantes en son sein : un bureau « classique » et une commission technique et pédagogique qui veille à une unicité de l'enseignement. Cela permet d'impliquer un plus grand nombre de personnes dans la vie de la section.

Grimpe 13 axe la responsabilisation à travers la formation à l'animation. Donner de l'importance, prendre en charge et suivre l'évolution et l'implication des bénévoles. La section met aussi en place des équipes d'animateurs bénévoles qui se relayent sur un même groupe pour ne pas trop prendre de temps sur la vie personnel de chacun, et ne pas risquer de les étouffer. Au début de chaque saison, un regroupement des nouveaux adhérents est organisé pour leur expliquer le projet de la saison et la politique de l'association. Cela permet aussi de les intégrer aux tâches et à la vie de l'association.

L'USI escalade privilégie la formation et la prise en charge des groupes par d'autres pratiquants, pour favoriser l'interaction entre les générations et les pratiquants.

PRECAUTIONS A PRENDRE

Il ne faut pas mettre en concurrence et en opposition bénévoles et personnes rémunérées, l'important n'est pas le diplôme mais les compétences et l'engagement qu'on met dans son association. Des personnes rémunérées au sein des clubs vont parfois faire des heures bénévoles par pur plaisir. Et parfois il y a besoin de professionnel pour développer le bénévolat ou la vie associative.

L'activité bénévole ne doit pas coûter trop d'argent, c'est-à-dire que les bénévoles en cas de déplacement important, doivent être indemnisés de leur frais.

La cotisation ne doit pas être considérée comme un service rendu. La cotisation symbolise l'adhésion aux valeurs, au projet et aux règles de l'association.

Casser l'image du bénévole « pour les autres » et développer l'image de l'adhérent responsable. L'animateur ne doit pas seulement enseigner – au sens du professeur qui seul détient le savoir, mais il doit aussi susciter de l'intérêt, développer chez les pratiquants adhérents de la réflexion sur l'activité.

Les clubs ont les adhérents qu'ils méritent. Nous sommes en partie responsables des adhérents que nous avons. A nous aussi avec nos moyens de changer leurs mentalités. L'accueil des adhérents est un temps fort pour « afficher les couleurs » expliciter les valeurs, les règles et les passages obligés de l'association. Une association se distingue par nature de la salle privée qui délivre une prestation de service.

SYNTHESE

Les « CLES » pour responsabiliser (synthèse de la discussion et des cas concrets) :

- Prendre des risques, ne pas craindre de solliciter de façon large et ouverte sans exclusion de compétence ou de savoirs faire.
- Garantir de la convivialité : organiser des séjours, stages, soirées festives pour faire se rencontrer les gens en dehors des moments traditionnels de la pratique.
- Des temps ouverts aux nouveaux.
- De la formation, permet ensuite d'acquérir des compétences
- Animation ouverte ce qui permet une prise d'initiative de la part des adhérents.
- Les passages obligés prendre en charge sa pratique
- Fonctionnement ouvert à tous, aux initiatives, aux propositions.
- Créer des collectifs de travail, des commissions pour impliquer plus de nouveaux responsables dans l'animation, les projets et les actions de l'association. .
- Responsabilisation individuelle. Trouver les compétences, points forts, connaissances de chacun pour leur donner le rôle qui leur convient. Varier les formes de responsabilisation autre que l'animation.
- Impliquer les parents dans l'accompagnement, la buvette, les goûters, mais aussi en leur permettant d'avoir une pratique sportive familiale intégrée à celle des tous petits. Certains clubs comme grimpe 13 demandent aux parents d'animer des enfants autres que les leurs.

QUELQUES DEFINITIONS

🚩 **ASSOCIATION** : réunion de plusieurs personnes dans un but commun.

🚩 **VIE ASSOCIATIVE** : elle repose par définition sur la participation active de ses membres.

La vie associative a trois fonctions :

- Former des consciences autonomes
- Fédérer les intérêts.
- Revendiquer, Contester

On peut rajouter : la mutualisation des moyens pour permettre de développer des projets, des initiatives, des activités.

La vie associative n'a d'avenir que si elle préserve et développe ses propres valeurs en associant les adhérents

🚩 **PROJET ASSOCIATIF** : c'est ce qui fonde l'existence de l'association, son utilité, les buts pour lesquels elle a été créée

🚩 **La RESPONSABILITE INDIVIDUELLE** qui consiste à ce que chacun soit responsable de ses actes. **La RESPONSABILITE ALTRUISTE** au sens où je me porte garant de l'autre. Quand on veut responsabiliser les adhérents, il faut agir sur ces deux versants de la responsabilité.

SOURCES D'INFORMATIONS

- *La vie associative ne va pas de soi (doc papier - Daniel Dupuis FSGT 94 - mars 2006)*
- www.cg94.fr/projaide
- www.fsgt94.org
- www.ddupuis.info/section-9-association
- www.benevolat.com/

TOUR DE TABLE PRESENTATION DES INTERVENANTS

La viola (foot à 7) : En 3 saisons le club est passé de 1 à 3 équipes (environ 30 licenciés). A la base c'est un groupe d'amis qui voulait participer à un championnat de football. Ce sont des footballeurs de bon niveau qui se fixent des objectifs sportifs tout en veillant à garder un fair-play. Le recrutement des nouveaux joueurs (par connaissances, bouche à oreille) est axé sur l'esprit de chaque joueur et sa capacité à respecter les principes du club.

La balle jaune (tennis) : Cathy Denis présidente depuis 2006. Double affiliation (FFT et FSGT) 120 licenciés FFT et seulement 15 en FSGT. A la base équipe FSGT féminine mais cette année inscription d'une deuxième équipe (masculine). Objectifs des équipes FSGT est se faire plaisir et s'amuser, préparation compétition FFT.

USI Plongée : 120 adhérents FSGT. Les gens aime le coté activité de pleine nature. Recherche de travail technique allié au plaisir de la pratique, pas de compétition. Exclusivement activité bénévole. La prise de risque et la nature de l'activité facilite la responsabilisation.

USI escalade : 50 ans d'existence. Objectif rendre accessible la montagne à des non initiés, surtout les personnes vivant en zone urbaine. La section ne fonctionne que sur le bénévolat, l'activité est souvent encadrée par des pratiquants eux même, pas de professionnels. Idem que l'activité plongée dans la notion d'activité responsabilisante.

AS Reggina calcio (foot à 11 / foot à 7) : 1 équipe foot à 11 et 3 équipes foot à 7. Trop de joueurs pour une seule équipe foot à 11 alors il s'est donc inscrit en foot à 7 pour permettre à tous de jouer et faire office d'entraînement pour le match du weekend. Très grande difficulté pour trouver des bénévoles (seulement son fils).

Grimpe 13 : 350 adhérents, émanation de la section escalade de l'U.S.I, que des bénévoles, association basée sur paris. A un projet social « l'accès à l'escalade et à la montagne pour tous ». Pour eux la formation est le moyen de responsabiliser les adhérents

LA PARTICIPATION

Structure	Nom	Prénom
Dassault Sports	Hauss	Francis
Jean Jean United	Medboua	Mokrane
Jean Jean United	Bissati	David
SC Choisy le Roi Voile	Leguennec	Pierre
SC Choisy le Roi Voile	Bourjot	Laure
CE CNRS	Preira	Léon
RSC Champigny	Bouchier	Roland
ES Vitry	Moustard	René
ES Vitry	Moustard	Janine
La Balle Jaune	Denis	Cathy
US Ivry	Duplessis	Daniele
US Ivry	Favier	Jean Pierre
La Viola	Blanc	Maxime
Regina calcio	Porpiglia	Mario
ES Vitry	Bonnechere	Samuel
Comité FSGT 94	Maleyran	Gregory
Comité FSGT 94	Pothen	Martine
Comité FSGT 94	Bensikhaled	Farid
ES Vitry	Boiteux	Jean Michel
ES Vitry	Roelofzen	Luca
Plongée FSGT 94	Vaillat	Regis
Escalade FSGT 94	Mondineu	Alice
Comité FSGT 94	Hoyez	Hélène
Escalade FSGT 94	Rix	Adeline